



A Montataire, le 3 novembre 2020

Madame, Monsieur,  
Cher.e.s commerçant.e.s,

Depuis le 30 octobre, notre pays est à nouveau sous le coup de mesures de confinement contraignant tous les commerces décrétés comme « non-essentiel » par le Président de la République et le gouvernement à fermer. Bien sûr la santé de nos concitoyens est une priorité et nous devons ensemble continuer d'appliquer scrupuleusement les gestes barrières comme nous le faisons déjà, mais cette décision n'est pas raisonnable, pas réfléchie. Comme depuis le début de cette crise, nous avons l'impression de la plus grande improvisation.

La fermeture des commerces de proximité va profiter aux grandes surfaces mais aussi et surtout aux géants du numérique comme *Amazon*, qui ne l'oublions pas, ne paie pas d'impôt en France. L'utilisation même du terme « click and collect » dans la communication de l'Etat est scandaleuse. Aujourd'hui, les français.e.s peuvent aller travailler, peuvent continuer de faire fonctionner un certain segment de l'économie mais sont interdits d'effectuer des achats chez leurs commerçants habituels ou d'aller chez leur coiffeur. Comment le Gouvernement a répondu à la protestation ? Il fait interdire certains rayons de grande surface. Comment répond-il à l'urgence sanitaire et aux demandes des personnels hospitaliers pour faire face à l'afflux de malades ? Il refuse de donner les moyens à l'hôpital public. Nous avons le sentiment d'atteindre des sommets dans l'absurde.

Alors que nous nous préparons à une crise économique et sociale d'une ampleur inédite, ce nouveau confinement à géométrie variable risque de précipiter vers la catastrophe des situations déjà fragiles. Et nous le savons, l'augmentation du chômage et de la précarité aura des conséquences sur les petits commerces. Dans notre ville, la fermeture de *Chausson*, entre 1994 et 1996, avait entraîné une perte du chiffre d'affaire de 30% et la disparition de nombreux commerces.

J'ai fait le choix de ne pas prendre d'arrêté municipal pour autoriser les commerces à ouvrir, ces derniers étant illégaux et risquant de mettre les commerçants sous le coup d'une verbalisation mais je vous assure de tout mon soutien. Vous savez l'engagement de notre municipalité pour soutenir et conserver un commerce de proximité sur notre ville face à la concurrence féroce des grands centres commerciaux.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

  
Jean-Pierre Bosino  
Maire de Montataire  
Conseiller départemental de l'Oise  
Ancien Sénateur de l'Oise